

C'EST UN FAIT :
UN MEILLEUR REVENU
PEUT MENER À UNE
MEILLEURE SANTÉ

DEMANDEZ VOS
PRESTATIONS!



THE MANITOBA
COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU MANITOBA

A CHAPTER OF THE COLLEGE OF FAMILY PHYSICIANS OF CANADA
UNE SECTION DU COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA

LISEZ ET TRANSMETTEZ CES RENSEIGNEMENTS : DEMANDEZ VOS PRESTATIONS!

Voici un livret en langage simple sur une série de prestations et de programmes fédéraux, provinciaux et régionaux destinés aux Manitobains qui pourraient y être admissibles. Pour le consulter en ligne ou obtenir plus de renseignements sur les programmes, les prestations et les avantages à produire une déclaration de revenus, rendez-vous à www.getyourbenefits.ca. Public général : il est possible d'obtenir une copie imprimée en écrivant à info@getyourbenefits.ca ou en téléphonant au 204 789-3657.

Le livret est également disponible par téléchargement à www.edu.gov.mb.ca/prestations/index.html ou à www.gov.mb.ca/health/primarycare/providers/getyourbenefits.fr.html. (Les organismes gouvernementaux du Manitoba peuvent aussi commander des copies imprimées à partir de ce site Web.)

De nombreuses ressources du Manitoba sont incluses dans le livret « Demandez vos prestations », mais nous voulons qu'il demeure bref et facile à utiliser. Les collectivités rurales sont invitées à adapter le livret de façon à ce qu'il réponde à leurs besoins. Veuillez communiquer avec notre bureau pour obtenir une copie du fichier Word original. Courriel : info@getyourbenefits.ca; téléphone : 204 789-3657

RESSOURCES	PAGE
AVEZ-VOUS REMPLI VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS?	3-4
CONSEILS ET LITTÉRATIE EN MATIÈRE DE FINANCES	5
AIDE À L'EMPLOI ET AU REVENU.	6-7
EMPLOI ET FORMATION	8-9
ENFANTS ET FAMILLE	10-12
PERSONNES HANDICAPÉES	13-15
ÂÎNÉS ET PERSONNES ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS	15-16
BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ	17-18
SANTÉ MENTALE	19-20
SERVICES DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES	21
RESSOURCES POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES	22-23
NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA	24-25
LOGEMENT ET REFUGE D'URGENCE	26-27
AUTRES SERVICES	28
RESSOURCES SUR LA COVID-19	29

AVEZ-VOUS REMPLI VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS?

Même si vous ne gagnez pas d'argent, vous devriez produire une déclaration de revenus chaque année. Si vous ne le faites pas, vous NE POUVEZ PAS obtenir de prestations gouvernementales comme les suivantes :

Crédits d'impôt fédéraux sur le revenu

Crédit pour la TPS – Ce versement trimestriel non imposable aide les particuliers et les familles à revenu faible ou modeste à récupérer une partie ou la totalité de la TPS ou de la TVH payée.

Allocation canadienne pour les travailleurs (remplace la prestation fiscale pour le revenu de travail) – Ce crédit d'impôt remboursable offre un allègement fiscal aux particuliers et aux familles à faible revenu qui font partie de la population active. www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/allocation-canadienne-travailleurs.html

Allocation canadienne pour enfants – Ce versement mensuel non imposable aide à subvenir aux besoins des enfants de moins de 18 ans. Pour obtenir l'Allocation canadienne pour enfants, vous devez produire une déclaration de revenus chaque année, même si vous n'avez pas gagné de revenu au cours d'une année. Si vous avez un conjoint ou un conjoint de fait, il doit également produire une déclaration de revenus chaque année.

- Vous pouvez présenter une demande en ligne en remplissant le **formulaire RC66-Demande de prestations canadiennes pour enfants** disponible à l'adresse www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/rc66.html. Vous pouvez aussi envoyer le formulaire rempli par la poste au Centre fiscal de Winnipeg [case postale 14001, succursale Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 3M3]. Vous pouvez également présenter une demande en ligne à l'adresse www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/prestations-enfants-familles/allocation-canadienne-enfants-aperçu/allocation-canadienne-enfants-comment-faire-demande.html.
- Informez Revenu Canada si votre état civil a changé en envoyant le formulaire **RC65-Changement d'état civil** disponible en ligne à l'adresse www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/formulaires/rc65.html. Le gouvernement pourra ainsi calculer les versements pour l'Allocation canadienne pour enfants et la TPS correctement en fonction de votre nouvelle situation.
- Vous pouvez demander une copie imprimée de ces formulaires en composant le 1 800 387-1193.

Crédit canadien pour aidant naturel – Vous pourriez être admissible à ce crédit d'impôt non remboursable si vous aidez un conjoint ou un conjoint de fait ou une personne à charge ayant un handicap physique ou mental. Rendez-vous à www.canada.ca/montant-aidants-naturels.html.

Les prestations fédérales sont les mêmes pour les membres des Premières Nations qui vivent dans une réserve ou hors réserve, mais chaque particulier doit produire une déclaration de revenus pour recevoir des prestations même s'il n'a aucun revenu. Des règles différentes s'appliquent aux crédits d'impôt provinciaux.

AVEZ-VOUS REMPLI VOTRE DÉCLARATION DE REVENUS?

Crédits d'impôt provinciaux (Man.)

Crédit d'impôt personnel – Ce crédit est accordé aux Manitobains à faible revenu et à leurs personnes à charge. Pour plus de renseignements : www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/impot-credits-provinciaux-territoriaux-particuliers/manitoba.html (faire défiler jusqu'au formulaire MB479 pour les crédits du Manitoba)

Crédit d'impôt foncier pour l'éducation – Ce crédit est destiné aux personnes qui paient un loyer ou des taxes foncières au Manitoba. Les aînés peuvent être admissibles à des montants supplémentaires. Visitez le site www.gov.mb.ca/finance/tao/eptc.fr.html.

Remboursement de l'impôt sur le revenu aux personnes âgées au titre de la taxe scolaire – Visitez le site www.gov.mb.ca/finance/tao/ssstrebate.fr.html.

Crédit d'impôt pour soignant primaire – Ce crédit est offert aux personnes qui prennent soin de façon continue et bénévole de membres de leur famille, d'amis ou de voisins qui ont besoin d'aide à domicile. Rendez-vous à www.gov.mb.ca/finance/tao/caregiver.fr.html.

Bureau d'aide fiscale du Manitoba – www.gov.mb.ca/finance/tao/index.fr.html – Ce bureau renseigne et aide les résidents du Manitoba au sujet des modalités de l'impôt sur le revenu et des programmes de crédits d'impôt du Manitoba. À Winnipeg, composez 204 948–2115. À l'extérieur de Winnipeg, composez 1 800 782–0771.

Obtenez de l'aide pour produire une déclaration de revenus!

Il faut produire une déclaration de revenus avant la fin d'avril chaque année, mais vous pouvez la produire en tout temps pendant l'année.

Où puis-je trouver un comptoir d'impôts gratuit?

Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôts – Ce programme gratuit est offert en collaboration par l'Agence du revenu du Canada et des organismes communautaires aux personnes à revenu faible ou modeste dont la situation fiscale est simple pour les aider à préparer une déclaration de revenus. Pour obtenir de plus amples renseignements et trouver un comptoir d'impôts gratuit dans votre région, rendez-vous à www.canada.ca/fr/agence-revenu/campagnes/aide-gratuite-pour-vos-impots.html ou appelez la ligne de renseignements généraux de l'ARC au 1 800 959–8281. Pendant la période de préparation des déclarations de revenus (février à avril), appelez le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôts au 204 989–1912.

Autres ressources et renseignements gratuits sur la fiscalité :

211 Manitoba – <https://mb.211.ca/francais/> (cliquez sur la section des finances)

Logement Manitoba – www.gov.mb.ca/housing/tenants/tax.html
(en anglais seulement)

CONSEILS ET LITTÉRATIE EN MATIÈRE DE FINANCES

Community Financial Counselling Services – Cet organisme sans but lucratif est subventionné par Centraide et le gouvernement du Manitoba afin d’offrir gratuitement des conseils, de la formation et des options pour obtenir des ressources, gérer les finances et les dettes et comprendre les systèmes financiers qui ont une incidence sur la vie quotidienne.

Téléphonez au 1 888 573–2383 ou rendez-vous à www.debthelpmanitoba.com (en anglais seulement)

Programme d’accès aux prestations de SEED Winnipeg Inc. – Ce programme d’accès aux prestations (A à B) est conçu pour aider les personnes à faible revenu à :

- obtenir des renseignements sur les prestations gouvernementales et présenter une demande pour les prestations auxquelles elles sont admissibles;
- ouvrir un REEE et recevoir de l’argent pour l’éducation de leurs enfants;
- obtenir les pièces d’identité nécessaires pour avoir accès aux prestations;
- ouvrir des comptes bancaires et produire des déclarations de revenus.

Pour en savoir plus, visitez www.seedwinnipeg.ca (en anglais seulement). Pour obtenir un rendez-vous, téléphonez au 204 927–9945 à Winnipeg ou écrivez à Atob@seedwinnipeg.ca.

Office des services financiers du Manitoba – Cet office offre des programmes éducatifs sur les bases de l’investissement, l’épargne pour enfants, les programmes conçus pour les femmes, l’immobilier, l’assurance et d’autres renseignements. Visitez le site www.moneysmartmanitoba.ca/fr/a-propos-de-nous/.

Site Web du gouvernement du Manitoba sur les ressources en littératie financière : www.gov.mb.ca/finance/literacy (en anglais seulement)

Programme de littératie financière – Comptables professionnels agréés du Manitoba. Visitez cpamb.ca/members/financial-literacy-program (en anglais seulement).

Le site Web peut vous aider à trouver un comptable professionnel agréé qui vous aidera à gérer vos finances personnelles.

Argent et finances – gouvernement du Canada – Il est important de bien gérer l’argent reçu du gouvernement. Pour obtenir des renseignements sur vos droits et responsabilités en matière de finances, l’établissement d’un budget et l’épargne, consultez les ressources du gouvernement du Canada à www.canada.ca/fr/services/finance.html.

Conseils en matière de crédit – Il existe une liste des services de conseils en matière de crédit au Manitoba. Allez à mb.211.ca/ (cliquez sur la section des finances et ensuite des conseils en matière de crédit).

Community Unemployed Help Centre – Pour obtenir de l’information et de l’aide en cas de problèmes en ce qui concerne l’assurance-emploi ou l’aide à l’emploi et au revenu, consultez le site www.cuhc.mb.ca/ (en anglais seulement). Composez 204 942–6556 à Winnipeg ou 1 866 942–6556 ou écrivez à cuhc@cuhc.mb.ca.

AIDE À L'EMPLOI ET AU REVENU

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu fournit une aide financière aux Manitobains qui n'ont aucun autre moyen de subvenir à leurs besoins de base. Ce programme offre du soutien aux personnes capables de travailler pour les aider à obtenir un emploi. **Pour présenter une demande d'aide à l'emploi et au revenu, composez 204 948-4000 à Winnipeg ou 1 855 944-8111 ailleurs au Manitoba.** Pour en savoir plus, consultez www.gov.mb.ca/fs/eia/index.fr.html.

Le Programme d'aide à l'emploi et au revenu offre une gamme de prestations pour répondre à des besoins comme :

Assistance de base – Ce volet fournit une aide pour payer la nourriture, les vêtements et les objets de nécessité du ménage.

Allocation pour le loyer – Ce volet fournit une allocation financière mensuelle pour aider les Manitobains à faible revenu qui paient un loyer dans le secteur privé. Il est offert aux ménages bénéficiant du Programme d'aide à l'emploi et au revenu qui ont des frais de logement et aux Manitobains à faible revenu qui ne bénéficient pas de l'aide à l'emploi et au revenu et qui louent sur le marché privé.

Site Web : www.gov.mb.ca/fs/eia/rent_assist.fr.html

- **Pour les bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu** qui habitent un logement non subventionné, l'allocation pour le loyer est automatiquement incluse dans les paiements mensuels. L'admissibilité est évaluée lorsque vous présentez une demande d'aide à l'emploi et au revenu et est fondée sur le nombre de personnes dans le ménage et l'inclusion des coûts de services publics (chauffage, électricité et eau) dans le montant du loyer. Site Web : www.gov.mb.ca/fs/eia/rentassist_facts.fr.html
- **Pour les personnes qui ne reçoivent pas d'aide à l'emploi et au revenu** et qui habitent un logement ou un espace de chambre et pension du secteur privé, une allocation mensuelle peut être offerte. Elle varie selon le revenu annuel de chaque adulte (du ménage).
- Pour présenter une demande d'allocation pour le loyer, les personnes ne recevant pas d'aide à l'emploi et au revenu peuvent aller à www.gov.mb.ca/fs/eia/pubs/rentassist_appform.fr.pdf ou appeler les Services provinciaux au 204 948-7368 à Winnipeg ou au 1 877 587-6224 (sans frais) pour demander l'envoi du formulaire par la poste.

AIDE À L'EMPLOI ET AU REVENU

Vous avez besoin d'aide avec le Programme d'aide à l'emploi et au revenu

Bureau des pratiques équitables – Ce Bureau fournit une aide confidentielle et impartiale aux résidents du Manitoba qui demandent ou reçoivent des services dans le cadre des programmes du ministère des Familles, y compris le programme d'aide à l'emploi et au revenu, et qui pensent avoir été traités de façon non équitable. Le Bureau enquête sur les plaintes, offre des services de médiation en cas de différends et formule des recommandations pour les dossiers individuels à l'intention du personnel des programmes selon les résultats de ses enquêtes. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.gov.mb.ca/fs/fpo/index.fr.html.

Commission d'appel des services sociaux – La Commission offre un processus d'appel formel et indépendant des décisions portant sur l'admissibilité au programme et aux prestations d'aide à l'emploi et au revenu. La Commission examine les appels relatifs à l'admissibilité au programme d'aide à l'employabilité des personnes handicapées et à d'autres programmes offerts par le ministère des Familles. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.gov.mb.ca/fs/ssab/index.fr.html.

EMPLOI ET FORMATION

Services de l'emploi et de la formation professionnelle

Emplois sur (Emplois sur Market à Winnipeg et Emplois sur la 9^e à Brandon) aide les personnes qui demandent ou reçoivent une aide à l'emploi et au revenu à trouver un emploi. Le personnel offre un soutien rapide aux participants pour déterminer les services dont ils ont besoin, faire des aiguillages et encourager le progrès dans la recherche d'un emploi. Les services offerts sur place comprennent l'élaboration de curriculum vitæ, le repérage de possibilités d'emploi, des services de messagerie vocale et le marketing direct à des employeurs. Les programmes sont offerts à deux endroits :

- À Winnipeg, au 128, avenue Market, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, par téléphone au 204 948-JOBS (5627) ou par courriel à JobsonMarket@gov.mb.ca.
- À Brandon, au 340, 9^e Rue, bureau 157 du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé de midi à 12 h 45). Pour prendre un rendez-vous, composez 204 726-6220 ou écrivez à J09@gov.mb.ca.

Les centres d'emploi et de développement des compétences du Manitoba offrent une vaste gamme de services d'emploi et de formation par l'entremise de 13 centres situés à différents endroits du Manitoba. Composez 204 945 0575 (Winnipeg) ou 1 866 332-5077 (sans frais), écrivez à mjsd@gov.mb.ca ou rendez-vous à www.gov.mb.ca/wd/contact/index.fr.html.

Winnipeg

- Centre du centre-ville (services bilingues offerts) : 111, avenue Lombard, bureau 100
- Centre du Sud (services bilingues offerts) : 1005, chemin St. Mary's

Régions rurales du Manitoba

- Centre de Morden (services bilingues offerts) : 160, rue Stephen, bureau 1
- Centre de Portage-la-Prairie : 1016, avenue Saskatchewan E.
- Centre de Steinbach (services bilingues offerts) : 321, rue Main
- Centre de Gimli : 2^e étage, 62, 2^e Avenue - Centre de Selkirk : 260, av. Superior, bureau 100
- Centre de Dauphin : 135A, 2^e Avenue NE - Centre de Swan River : 1431, 1^{re} Rue N
- Centre de Brandon (services bilingues offerts) : 340, 9^e Rue, bureau 127

Régions du Nord du Manitoba

- Centre de Thompson : North Centre Mall, 3, chemin Station, bureau 118
- Centre de Flin Flon : 143, rue Main - Centre The Pas : 305, 4^e Rue O

EMPLOI ET FORMATION

Le Programme d'aide à l'employabilité des personnes handicapées offre une vaste gamme de services axés sur l'emploi pour aider les adultes handicapés à se préparer au marché du travail, à obtenir un emploi et à le conserver. Rendez-vous à www.gov.mb.ca/wd/ites/vrmanual/ (en anglais seulement), écrivez à EAPD@gov.mb.ca ou composez 204 945-0575, 1 866 332-5077 (sans frais) ou 1 800 855-0511 (ATS/ATM).

Les centres d'emploi jeunesse du Manitoba fournissent des services communautaires de placement en emploi d'été dans les régions rurales et du nord du Manitoba. Des employeurs locaux, ainsi que des élèves et des jeunes âgés de 12 à 29 ans, peuvent bénéficier gratuitement d'un service de jumelage entre chercheurs d'emploi qualifiés et emplois d'été. Les bureaux sont ouverts chaque année de la mi-mai à la fin août. Pour en savoir plus et consulter la liste des bureaux, visitez le site www.gov.mb.ca/cyo/youth/services/manitobayouthjobcentres.fr.html.

Le Service STEP est le service de placement officiel du gouvernement du Manitoba destiné aux étudiants. Les étudiants admissibles peuvent trouver des emplois à temps plein et à temps partiel au sein des ministères, des organismes gouvernementaux et des sociétés d'État tout au long de l'année dans divers endroits de la province. Si vous souhaitez travailler pour la province du Manitoba, visitez le site www.gov.mb.ca/cyo/studentjobs/index.fr.html.

Trouvez des emplois au Manitoba à <https://residents.gov.mb.ca/findingwork.fr.html> ou utilisez le **Guichet emplois**, une ressource en ligne gratuite, pour chercher des offres d'emploi à l'échelle du Canada. Visitez le site www.guichetemplois.gc.ca/accueil.

Prestations du Canada à Service Canada – Service Canada fournit de l'aide pour retourner sur le marché du travail, du soutien temporaire au revenu et de la formation axée sur les compétences. Service Canada peut vous aider à trouver les programmes et services appropriés – un véritable guichet unique. De même, vous trouverez de l'information pour répondre à vos besoins en matière de logement et de santé, que vous soyez un nouvel arrivant au Canada, une personne handicapée ou un Autochtone. Visitez canada.ca/fr/services/avantages.html.

Aide aux étudiants du Manitoba est un programme gouvernemental qui offre une aide financière supplémentaire fédérale et provinciale sous forme de prêts, de subventions et de bourses pour aider à payer les coûts des études postsecondaires à temps plein et à temps partiel. Pour présenter une demande en ligne ou en apprendre davantage sur ce programme, visitez www.edu.gov.mb.ca/aem/index.html, composez 204 945-6321 ou rendez-vous au 1181, avenue Portage, bureau 401 (Winnipeg) ou au 240, 9^e Rue, bureau 362 (Brandon), du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Services d'employabilité du CDEM – Ce programme administré par Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) aide les clients francophones à acquérir des compétences professionnelles pour trouver et conserver un emploi. Il offre également une série de programmes pour les jeunes. Visitez le www.cdem.com/fr, appelez au 204 925-2320 ou écrivez à info@cdemloj.com.

ENFANTS ET FAMILLES

Enregistrez une naissance au Manitoba auprès du bureau de l'état civil, un organisme gouvernemental qui permet l'enregistrement de naissances au Manitoba. Remplissez les formulaires fournis au moment de la naissance ou communiquez avec le Bureau de l'état civil pour obtenir des renseignements sur la façon d'enregistrer la naissance de votre enfant au Manitoba. Pendant l'enregistrement de la naissance de votre enfant, vous pouvez également demander un numéro d'assurance sociale en son nom et l'Allocation canadienne pour enfants.

Composez 204 945–3701 (Winnipeg) ou 1 866 949–9296 (sans frais) ou visitez http://vitalstats.gov.mb.ca/birth_registration.fr.html.

Obtenez un document **d'identité de base (certificat de naissance)** pour votre enfant né au Manitoba directement du **Bureau de l'état civil** en présentant une demande. Une preuve de l'identité de base est nécessaire pour établir l'identité juridique de votre enfant et accéder à d'autres programmes ou prestations.

Visitez http://vitalstats.gov.mb.ca/online_certificate_application.fr.html.

Le Programme d'exécution des ordonnances alimentaires a été mis sur pied pour surveiller et faire exécuter les ordonnances du tribunal et les ententes de séparation qui exigent le paiement d'une pension alimentaire afin de veiller au bien-être des enfants et des autres personnes à charge. Pour en savoir plus sur la participation en tant que débiteur ou créancier et sur les responsabilités, consultez le site www.gov.mb.ca/justice/courts/mep/index.fr.html, appelez au 204 945–7133 (Winnipeg) ou au 1 866 479–2717 (sans frais) ou écrivez à ManitobaMEPIquiries@gov.mb.ca.

Votre enfant ou vous pourriez être admissibles à d'autres prestations, en plus des versements mensuels de l'Allocation canadienne pour enfants.

Prestation manitobaine pour enfants – Il s'agit d'une aide financière mensuelle offerte aux familles à faible revenu qui ne sont PAS bénéficiaires de l'aide à l'emploi et au revenu. Elle aide également à couvrir une partie du coût des lunettes prescrites aux enfants. Appelez au 204 948–7368 (Winnipeg) ou au 1 877 587–6224 (sans frais) ou téléchargez une application à www.gov.mb.ca/fs/eia/mcb.fr.html.

Programme Bébés en santé – Ce programme en deux volets aide les femmes enceintes, les nouveaux parents et leurs bébés grâce aux :

- **Allocations prénatales du Manitoba** – Ces allocations aident les femmes enceintes à acheter des aliments sains pendant la grossesse. Elles doivent vivre au Manitoba et avoir un revenu familial inférieur à 32 000 \$ pour être admissibles. Appelez au 204 945–1301 (Winnipeg) ou au 1 888 848–0140 (sans frais).

ENFANTS ET FAMILLES

- **Programmes de soutien communautaire pour favoriser la santé des bébés** – Il s’agit de groupes de soutien gratuits pour les femmes enceintes, leur partenaire et les parents de bébés de moins d’un an qui offrent de l’information et du soutien pour les aider à vivre une grossesse en santé et à avoir un bébé en santé. Rendez-vous à www.gov.mb.ca/healthychild/healthybaby (en anglais seulement) ou appelez au 204 945-1301 (Winnipeg) ou au 1 888 848-0140 (sans frais).

Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba – Ce programme aide les parents ayant un faible revenu à payer les frais admissibles de garde d’enfants. Pour obtenir une demande de subvention, rendez-vous à www.gov.mb.ca/fs/childcare/families/childcare_subsidies.fr.html, appelez au 204 945-8195 (à Winnipeg) ou au 1 877 587-6224 (sans frais) ou écrivez à cdcsubsidy@gov.mb.ca.

Programme canadien pour l’épargne-études – Le gouvernement du Canada peut vous aider à épargner pour les études postsecondaires de votre enfant en versant de l’argent dans un régime enregistré d’épargne-études (REEE). Les sommes épargnées dans un REEE peuvent servir à payer des dépenses liées à des études à temps plein ou à temps partiel dans une école de métiers, un cégep, un collège, une université ou un programme d’apprentissage. L’ouverture d’un REEE ne vise pas seulement à favoriser l’épargne; des études indiquent qu’un REEE peut aider à renforcer les aspirations d’un enfant à entreprendre et à terminer des études supérieures. Deux incitatifs à l’épargne-études sont liés aux REEE.

Le **Bon d’études canadien** est une somme versée pour un enfant admissible né en 2004 ou après. Un montant initial de 500 \$ est déposé dans un REEE et un montant supplémentaire de 100 \$ est versé pour chaque année d’admissibilité de l’enfant, selon le revenu familial, jusqu’à ce qu’il atteigne 15 ans et jusqu’à concurrence de 2 000 \$. Aucune cotisation personnelle au REEE n’est requise.

Grâce à la **Subvention canadienne pour l’épargne-études**, le gouvernement du Canada verse 20 cents pour chaque dollar investi dans un REEE pour un enfant admissible, et ce, jusqu’à concurrence de 500 \$ par année. Selon le revenu familial, un enfant peut être admissible à 10 % ou à 20 % de plus pour la première tranche de 500 \$ versée dans un REEE chaque année.

Pour plus de renseignements, visitez le site www.canada.ca/fr/services/prestations/education/epargne-etudes.html ou communiquez avec une institution financière de votre choix qui offre des REEE. Vous pouvez également amorcer le processus de demande de Bon d’études canadien en ligne à mysmartfuture.org/ ou en appelant sans frais ACORN au 1 866 991-0025.

ENFANTS ET FAMILLES

First Book Canada aide les organismes à fournir aux enfants de familles à faible revenu de nouveaux livres et de nouvelles ressources éducatives de façon continue. Les livres sont gratuits pour les membres et sont remis chaque printemps (habituellement en avril) lors d'une activité à Winnipeg où les membres peuvent aller chercher les livres. Plus il y a de personnes de votre organisme qui s'inscrivent, plus vous pouvez réclamer de livres. Pour devenir membre, rendez-vous à www.fbmpcanada.org/index.php/register.

Zonedesparentsdumanitoba est un site Web complet qui fournit aux parents des ressources et des renseignements fondés sur les pratiques exemplaires en matière de santé et de développement des enfants et des adolescents. Les parents peuvent accéder à des fiches de conseils utiles, poser des questions en utilisant la fonction « Demander à un expert » et en apprendre davantage sur les programmes et les ressources mis à leur disposition. Visitez le site www.zonedesparentsdumanitoba.ca.

Future Forward est une initiative communautaire coordonnée qui offre des services et des ressources pour répondre aux besoins des jeunes actuellement pris en charge ou qui l'ont déjà été et qui sont âgés de 15 à 29 ans, notamment en matière de bien-être émotionnel, de mentorat, de santé mentale, de logement, de littératie financière, d'éducation, de formation et d'emploi. Appelez au 1 888 395-2135 ou rendez-vous à www.futuresforward.ca/ (en anglais seulement).

StressHacks fournit de l'information aux jeunes et aux familles pour leur expliquer le stress et les aider à le gérer. Renseignez-vous en ligne à stresshacks.ca/ (en anglais seulement).

Resource Assistance for Youth, Inc. est un organisme sans but lucratif qui travaille auprès des jeunes de moins de 30 ans qui sont sans-abri et qui vivent dans la rue. L'organisme ne porte pas de jugement, n'est pas partisan et adopte une approche de réduction des méfaits. Téléphonnez au 204 783-5617 ou rendez-vous au 125, rue Sherbrook (Winnipeg). Visitez le site à www.rayinc.ca (en anglais seulement) ou écrivez à info@rayinc.ca.

Pluri-elles est un organisme à but non lucratif qui offre des services et de l'aide en français à la population manitobaine, notamment en matière de recherche d'emploi, de développement de compétences, de littératie financière, de gestion budgétaire, de conseils et de développement sain des enfants et des adolescents.

Visitez le site www.pluri-elles.mb.ca, appelez au 204 233-1735 ou au 1 800 207-5874 (sans frais) ou écrivez à pluridg@pluri-elles.mb.ca.

PERSONNES HANDICAPÉES

Si vous ne pouvez pas gagner de revenus à cause de problèmes de santé ou d'un handicap, certains programmes gouvernementaux pourraient vous aider.

Les Services d'intégration communautaire des personnes handicapées offrent une gamme de services de soutien aux adultes ayant une déficience intellectuelle. Le programme aide les adultes admissibles à vivre une vie sécuritaire et inclusive dans la collectivité. Pour obtenir plus de renseignements, rendez-vous à www.gov.mb.ca/fs/cds/services-supports.fr.html. Pour trouver un bureau de services près de chez vous, visitez <https://www.gov.mb.ca/fs/misc/loc/winnipeg.fr.html> ou <https://www.gov.mb.ca/fs/misc/loc/ruralnorthern.fr.html>.

Le **Programme des services aux enfants handicapés** soutient les familles qui élèvent un ou plusieurs enfants ayant une déficience développementale ou physique. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.gov.mb.ca/fs/cds/index.fr.html. Pour trouver un bureau de services près de chez vous, allez à www.gov.mb.ca/fs/cds/locations.fr.html.

Aide à l'emploi et au revenu – Prestations d'invalidité – Les personnes handicapées reçoivent des prestations supplémentaires d'aide à l'emploi et au revenu, dont l'Aide au revenu pour les personnes handicapées. Les bénéficiaires de l'aide au revenu peuvent être admissibles au remboursement des produits prescrits par un professionnel de la santé inclus dans la liste ci-dessous :

- régimes alimentaires spéciaux en raison de problèmes médicaux;
- frais de transport ou de téléphone en raison de besoins médicaux;
- frais supplémentaires de fournitures et d'équipement liés à la santé non couverts par un autre programme.

Allez à www.gov.mb.ca/fs/eia/index.fr.html, à www.gov.mb.ca/fs/eia/eia_disability.fr.html ou à www.gov.mb.ca/wd/ites/vrmanual/ (en anglais seulement) pour obtenir plus de renseignements.

L'Initiative de thérapie pédiatrique permet de coordonner les services d'audiologie, d'ergothérapie, de physiothérapie et d'orthophonie conçus pour les enfants partout au Manitoba. Les parents, les fournisseurs de soins, les médecins et d'autres cliniciens peuvent demander ces services thérapeutiques en s'adressant au centre régional d'admission de l'Initiative de thérapie pédiatrique. Visitez le site <https://sscy.ca/fournisseurs-de-soins-et-familles/initiative-de-therapie-pediatrique/?lang=fr>.

Les services spécialisés pour enfants et jeunes sont axés sur l'intégration, la coordination et, le cas échéant, la cohabitation des services communautaires conçus pour les jeunes manitobains ayant des handicaps et des besoins spéciaux. Visitez le site <https://sscy.ca/?lang=fr> ou téléphonez au 204 452-4311.

PERSONNES HANDICAPÉES

Renseignements pour les Manitobains ayant un handicap – Ce site Web fournit des renseignements faciles à comprendre sur les services offerts aux personnes handicapées au Manitoba. Il fournit aussi des réponses aux questions les plus fréquemment posées par les personnes handicapées, leur famille et leurs fournisseurs de soins ou de services. Visitez le site www.gov.mb.ca/fs/imd/index.fr.html.

Manitoba Possible (auparavant la Society for Manitobans with Disabilities) – Cet organisme offre des programmes et des services pour répondre aux besoins des enfants, des jeunes et des adultes handicapés. Appelez au 204 975-3010 à Winnipeg, au 1 866 282-8041 (sans frais) ou au 204 975-3083 (ATS). Vous pouvez aussi aller à www.smd.mb.ca/smd (en anglais seulement) ou écrire à info@smd.mb.ca.

Learning Disabilities Association of Manitoba (LDAM) – Cette association offre des services de soutien et de défense des intérêts et des programmes aux personnes touchées par des troubles d'apprentissage. Appelez au 204 774-1821, visitez le site www.ldamanitoba.org (en anglais seulement) ou écrivez à info@ldamanitoba.org.

Il est possible que vous soyez admissible à d'autres prestations fiscales fédérales; consultez les renseignements ci-dessous ou téléphonez au 1 800 387-1193.

Prestation d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) – Si vous avez cotisé au RPC, vous pourriez être admissible à la prestation d'invalidité du RPC. Composez 1 800 277-9914 ou visitez le site Web suivant pour télécharger la trousse de demande ou présenter une demande en ligne : www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/prestation-invalidite-rpc/demande.html. Vous pouvez également obtenir une copie imprimée de la demande à n'importe quel centre de Service Canada.

Crédit d'impôt pour personnes handicapées – Ce crédit d'impôt non remboursable aide les personnes handicapées ou les personnes qui les soutiennent à réduire le montant d'impôt qu'elles peuvent avoir à payer. L'Agence du revenu du Canada doit approuver le crédit avant la présentation d'une demande. Pour en savoir plus, allez à www.canada.ca/credit-impot-personnes-handicapees.html.

Prestation pour enfants handicapés – Cette prestation non imposable est destinée aux familles qui subviennent aux besoins d'un enfant de moins de 18 ans admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Renseignements en ligne : www.canada.ca/prestation-enfants-handicapes.html

Allocation canadienne pour les travailleurs (auparavant la prestation fiscale pour le revenu de travail) – Supplément aux personnes handicapées – Il s'agit d'un crédit remboursable qui comprend un supplément si vous êtes aussi admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées. Pour obtenir plus d'information, consultez le site à www.canada.ca/allocation-canadienne-travailleurs.html.

PERSONNES HANDICAPÉES

Supplément remboursable pour frais médicaux – Ce crédit remboursable peut être réclaté dans la déclaration de revenus des travailleurs à faible revenu dont les frais médicaux sont élevés. Pour obtenir plus d'information, allez à www.canada.ca/frais-medicaux-admissibles-vous-pouvez-demander-votre-declaration-revenus.html.

Régime enregistré d'épargne-invalidité – Ce programme vous permet d'épargner pour l'avenir sans perdre vos prestations d'aide à l'emploi et au revenu. Le gouvernement égalera vos économies jusqu'à concurrence de 300 %. Même si vous avez un faible revenu et que vous ne pouvez pas investir d'argent dans votre plan, le gouvernement peut vous verser jusqu'à 1 000 \$ par année. Pour obtenir plus d'information, consultez le site à www.canada.ca/regime-enregistre-epargne-invalidite-reei.html.

Remarque : pour les formats substitués (braille, gros caractères, texte électronique ou MP3) des formulaires et publications de l'Agence du revenu du Canada, remplissez un formulaire de commande (www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/formulaires-publications/medias-substitués-commande.html) ou appelez au 1 800 959-8281.

AÎNÉS ET PERSONNES ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS

Régime de pensions du Canada (RPC) – Si vous avez travaillé au Canada (à l'extérieur du Québec) et cotisé au RPC, vous pouvez recevoir une pension de retraite. L'âge normal du début de la pension est 65 ans, mais vous pouvez commencer à recevoir une pension de retraite réduite dès 60 ans ou augmenter le montant mensuel en attendant jusqu'à 70 ans. La pension est versée mensuellement. Le montant varie selon vos cotisations au régime et l'âge auquel vous commencez à toucher votre pension de retraite du RPC. Vous devriez demander la pension six mois avant la date où vous souhaitez commencer à la recevoir.

Sécurité de la vieillesse – Toute personne qui a vécu au Canada pendant au moins dix ans peut toucher une pension de la Sécurité de la vieillesse à partir du mois qui suit ses 65 ans. Si vous avez vécu ici pendant 40 ans ou plus, vous devriez toucher la pleine pension mensuelle. Présentez la demande de pension six mois avant votre 65^e anniversaire (si vous pouvez être automatiquement inscrit, Service Canada vous enverra une lettre d'avis le mois suivant votre 64^e anniversaire).

AÎNÉS ET PERSONNES ÂGÉES DE 55 ANS ET PLUS

Supplément de revenu garanti (SRG) – Il s’agit d’une prestation non imposable pour les pensionnés de la Sécurité de la vieillesse qui ont un faible revenu. Vous pouvez demander une pension de la Sécurité de la vieillesse et le SRG en même temps. Le montant mensuel dépend du revenu annuel de l’année d’imposition précédente. L’admissibilité au SRG est examinée chaque année lors de la production de la déclaration de revenus; elle est automatiquement renouvelée pour les aînés admissibles.

Allocation au conjoint/survivant – Une prestation supplémentaire est versée à l’époux ou conjoint de fait âgé de 60 à 64 ans ou au survivant d’un prestataire de la Sécurité de la vieillesse. Le montant mensuel dépend du revenu annuel et il est revu chaque année lors de la production de la déclaration de revenus. Le renouvellement est automatique pour les personnes admissibles.

55 ans et plus – Ce supplément financier provincial est émis chaque trimestre à l’intention des aînés à faible revenu de 55 ans et plus en fonction du revenu déclaré l’année précédente. Il est également disponible si vous ne recevez que les prestations de services de santé du Programme d’aide à l’emploi et au revenu. Composez 204 948-7368 (Winnipeg) ou 1 877 587-6224 (sans frais) ou allez à www.gov.mb.ca/fs/eia/55plus.fr.html.

Services de soins à domicile au Manitoba – Des services universels sont offerts aux Manitobains de tous âges en fonction des besoins évalués. Consultez le *Guide des services de soins à domicile au Manitoba* à www.gov.mb.ca/health/homecare/guide.fr.pdf ou rendez-vous à www.gov.mb.ca/health/homecare/index.fr.html pour obtenir de plus amples renseignements.

Chercheur de ressources pour personnes âgées – Ce service fourni par l’entremise de l’Office régional de la santé de Winnipeg offre des renseignements et un aiguillage vers des ressources communautaires. Visitez le site <https://wrha.mb.ca/fr/services-de-soutien-aux-aines/chercheur-de-ressources-pour-personnes-agees/>.

A & O : les Services de soutien aux aînés fournissent des services spécialisés aux Manitobains âgés de toute la province. Visitez le site www.aosupportservices.ca/ressources/seniors-resource-finders/ (en anglais seulement), appelez au 204 956-6440 ou écrivez à info@aosupportservices.ca.

BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Carte de santé du Manitoba – Inscription ou mise à jour – Pour obtenir plus de renseignements sur la couverture de soins de santé, visitez le

www.gov.mb.ca/health/mhsip/index.fr.html.

Info Santé (24 heures sur 24) – Appelez au 204 788–8200 ou au 1 888 315–9257 (sans frais). Cette ligne téléphonique provinciale d’information sur la santé donne accès à des infirmières autorisées bilingues qui trient les problèmes de santé – depuis les symptômes de la grippe jusqu’aux fièvres d’enfants en passant par les crises cardiaques – et transmettent de l’information sur la santé pour guider et aider les Manitobains. Renseignements en ligne :

<https://misericordia.mb.ca/programs/phcc/health-links-info-sante/> (en anglais seulement)

TéléSOINS Manitoba est un programme de télésanté gratuit et confidentiel qui aide les Manitobains à mieux vivre avec un problème de santé chronique comme l’insuffisance cardiaque ou le diabète. Une équipe d’infirmières autorisées et de diététistes professionnelles aide les Manitobains à comprendre leur maladie et son incidence dans leur vie. C’est un peu comme avoir un coach à domicile qui nous aide à apporter des changements qui peuvent réduire les symptômes et améliorer notre santé.

Allez à misericordia.mb.ca/programs/phcc/telecare (en anglais seulement) ou composez 204 788-8688 (Winnipeg) ou 1 866 204-3737 (sans frais).

Chercheur de médecin de famille – Pour trouver un médecin de famille ou une infirmière praticienne dans votre région, inscrivez-vous en ligne à www.manitoba.ca/health/familydoctorfinder/index.fr.html ou par téléphone du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 en appelant au 204 786-7111 (Winnipeg), au 1 866 690–8260 (sans frais), au 774–8618 (ATS/ATM) ou les services de relais du Manitoba sans frais au 1 800 855–0511.

Couverture des médicaments d’ordonnance – Rendez-vous à www.canada.ca/fr/sante-canada/services/systeme-soins-sante/produits-pharmaceutiques/acces-canadiens-regime-assurance-medicaments-ordonnance/programmes-publics-assurance-medicaments-provinciaux-territoriaux.html pour obtenir des renseignements sur les programmes provinciaux, territoriaux et fédéraux d’assurance–médicaments.

Le régime d’assurance–médicaments du Manitoba est offert aux Manitobains, sans égard à l’âge, qui consacrent une part importante de leur revenu au paiement de médicaments d’ordonnance coûteux. Vous êtes admissible au programme si :

- vous êtes admissible à l’assurance-maladie du Manitoba;
- vos médicaments d’ordonnance ne sont pas couverts par un autre programme provincial ou fédéral.

Pour obtenir des renseignements, appelez au 204 786–7141 ou au 1 800 297–8099 (sans frais) ou rendez-vous à www.gov.mb.ca/health/pharmacare/index.fr.html.

BESOINS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Offices régionaux de la santé – Votre office régional de la santé peut vous aider à répondre à des besoins particuliers en matière de soins dans votre région. Vous trouverez les coordonnées à www.gov.mb.ca/health/rha/contact.fr.html.

Programme de services de santé de l’Aide à l’emploi et au revenu

Les bénéficiaires de l’aide à l’emploi et au revenu peuvent obtenir la prise en charge de leurs frais de médicaments sur ordonnance, de soins dentaires et de services d’optométrie après une période d’attente. Des fournitures et du matériel médicaux prescrits peuvent également être couverts.

Êtes-vous couvert? Autres programmes de santé du Manitoba – Santé Manitoba offre d’autres programmes de santé aux Manitobains, notamment :

- programme de prothèses mammaires (administré par Action cancer Manitoba);
- programme d’aide à l’audition pour les enfants;
- programme de chaussures orthopédiques pour les enfants;
- programme de remboursement des coûts des services publics pour l’hémodialyse à domicile;
- programme d’œil artificiel;
- programme de lentilles cornéennes pour les enfants;
- programme de prothèses et d’orthèses;
- programme de remboursement de lunettes pour les personnes âgées;
- programme de dispositifs de télécommunication.

Pour obtenir d’autres renseignements sur ces programmes, téléphonez aux **Programmes spéciaux de Santé Manitoba** au 204 786–7365 (Winnipeg) ou au 1 800 297–8099, poste 7365 (sans frais) ou rendez-vous à www.gov.mb.ca/health/mhsjp/programs.fr.html.

Santé buccodentaire – Pour obtenir des renseignements sur les besoins en matière de soins dentaires, y compris les centres communautaires qui fournissent des soins de base à bas prix, consultez la publication intitulée :

Where To Go for Dental Care In Your Community en ligne à wrha.mb.ca/oral-health/ (en anglais seulement).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le **dentiste consultant de Santé Manitoba** au 204 788–6729.

Prestations dentaires du Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits – Pour obtenir de l’information sur la couverture des soins dentaires, rendez-vous à www.sac-isc.gc.ca/fra/1574192221735/1574192306943.

Consultez la page 21 pour obtenir des renseignements sur les autres prestations.

SANTÉ MENTALE

Intervention en cas de crise

Si vous ou une personne de votre connaissance traversez une crise de santé mentale, appelez au 911 ou la ligne téléphonique d'urgence de votre localité que vous trouverez à www.gov.mb.ca/health/mh/crisis.fr.html.

Lignes d'urgence à l'échelle de la province

Ligne de crise Klinic – 204 786-8686, 1 888 322-3019 (sans frais) ou 204 784-4097 (ATS)

Ligne de prévention du suicide du Manitoba – 1 877 435-7170
(1 877 HELP170); reasontolive.ca (en anglais seulement)

Jeunesse, J'écoute (offert aux jeunes du Manitoba) – 1 800 668-6868

Ligne d'aide en cas d'agression sexuelle Klinic – 204 786-8631,
1 888 292-7565 (sans frais) ou 204 784-4097 (ATS)

Services de soutien pour les agriculteurs et les résidents des régions rurales et du nord du Manitoba – supportline.ca/ (en anglais seulement)

– conseils en ligne ou par téléphone au 1 866 367-3276 (du lundi au vendredi de 10 h à 21 h)

Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être des Premières Nations et des Inuits – 1 855 242-3310; conseils offerts en anglais et en français et sur demande en cri des Plaines, ojibwé, inuinnaqtun et inuktitut.

Office régional de la santé de Winnipeg (ORSW) – Santé mentale

Centre d'intervention en cas de crise – Centre conçu pour les adultes, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, et situé au 817, avenue Bannatyne, au coin de la rue Tecumseh. Il offre des services d'évaluation et de traitement sans rendez-vous aux personnes en crise de santé mentale.

Unité mobile d'intervention en cas de crise chez l'adulte de l'ORSW –
204 940-1781

Accueil centralisé – Programme communautaire de soins de santé mentale pour adulte de l'ORSW – 204 788-8330

Équipe mobile d'intervention d'urgence pour les jeunes de l'ORSW –
204 949-4777

Service centralisé – Programme de soins de santé mentale pour les enfants et les adolescents de l'ORSW – 204 958-9660

Répertoire des services de santé mentale destinés aux adultes de Winnipeg
– Pour obtenir des services à Winnipeg, rendez-vous à wrha.mb.ca/mental-health/
(en anglais seulement) ou appelez Info santé au 204 788-8200.

www.getyourbenefits.ca

SANTÉ MENTALE

Pour les régions sanitaires d'Entre-les-Lacs et de l'Est, de Prairie Mountain, du Nord et du Sud, visitez le www.gov.mb.ca/health/mh/crisis.fr.html pour obtenir une liste des ressources liées aux services de santé mentale.

Organismes communautaires de santé mentale

Artbeat Studio – 204 943–5194 ou www.artbeatstudio.ca (en anglais seulement)

Anxiety Disorders Association Manitoba – 204 925–0600 ou 1 800 805–8885 (sans frais); www.adam.mb.ca (en anglais seulement)

Guide de ressources en santé mentale de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) (mis à jour en 2018) <https://mbwpg.cmha.ca/resources/mental-health-resource-guide-for-winnipeg/> (en anglais seulement)

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM)

ACSM Manitoba et Winnipeg – 204 982–6100; <https://mbwpg.cmha.ca/> (en anglais seulement)

ACSM du Centre (Portage) – 204 239–6590 – <https://central.cmha.ca/> (en anglais seulement)

ACSM des Parcs (Swan River) – 204 734–2734; www.parkland.cmha.ca (en anglais seulement)

ACSM Thompson – 204 677–6050 – <https://thompson.cmha.ca> (en anglais seulement)

Mood Disorders Association Manitoba – 204 786–0987 ou 1 800 263–1460 (sans frais); www.mooddisordersmanitoba.ca/about/ (en anglais seulement)

Ligne de réconfort après une naissance, MDAM – 204 391–5983

Obsessive-Compulsive Disorders (OCD) Centre Manitoba, Inc. – 204 942–3331; <http://ocdmanitoba.ca/> (en anglais seulement)

Manitoba Schizophrenia Society – 204 786–1616; <https://mss.mb.ca/> (en anglais seulement)

Mental Health Education Resource Centre – 204 942–6568 ou 1 855 942–6568 (sans frais); www.mherc.mb.ca/ (en anglais seulement)

Service de réconfort en santé mentale Seneca et service de répit Seneca, Winnipeg – Sara Riel est une organisation qui aide les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale à vivre de façon autonome dans la collectivité. Pour obtenir des renseignements sur les programmes et services, visitez le site www.sararielinc.com ou appelez au 204 237–9263 à Winnipeg.

SERVICES DE LUTTE CONTRE LES DÉPENDANCES

Soutien et ressources en toxicomanie

Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances – Les services sont offerts aux personnes qui demandent de l’aide en raison de problèmes de consommation d’alcool ou de drogues ou de jeu (problèmes personnels ou d’un proche). Site Web : <https://afm.mb.ca/?lang=fr>

Site Web provincial d’information sur les dépendances :
www.gov.mb.ca/health/mh/addictions/index.fr.html

Ligne d’assistance en toxicomanie du Manitoba

Par téléphone au 1 855 662–6605 (sans frais) ou en ligne à <http://mbaddictionhelp.ca/>
(en anglais seulement)

Service centralisé d’admission en toxicomanie pour les jeunes

Ligne sans frais : 1 877 710–3999

Ligne d’aide 24 heures sur 24 en cas de jeu compulsif

Ligne sans frais : 1 800 463–1554

Répertoire des services de lutte contre les dépendances pour les ADULTES au Manitoba – Ce site Web offre des renseignements aux particuliers, aux membres de la famille, aux amis et aux fournisseurs de services sur la façon dont ils peuvent aider les adultes aux prises avec un problème d’abus d’alcool ou de drogues ou les membres de leur famille. Site Web : www.gov.mb.ca/health/mh/addictions/adult.fr.html

Répertoire des services de lutte contre les dépendances pour les JEUNES au Manitoba – Guide d’information à l’intention des jeunes, des parents, des fournisseurs de soins et des fournisseurs de services sur la façon d’obtenir de l’aide pour un problème de toxicomanie.

Visitez le site www.gov.mb.ca/health/mh/addictions/youth.fr.html.

RESSOURCES POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Services aux Autochtones Canada – Ce ministère du gouvernement fédéral offre des renseignements et des services aux Autochtones du Manitoba. Vous trouverez également de l'information sur les collectivités autochtones, les conseils tribaux et les organisations politiques actives au Manitoba. Téléphonnez au 1 800 567-9604 ou utilisez les moyens suivants :

courriel : Infopubs@aadnc-aandc.gc.ca;

site Web : www.canada.ca/fr/services-autochtones-canada.html.

Programme des services de santé non assurés – Pour les Premières Nations et les Inuits, ce programme fédéral couvre les médicaments d'ordonnance, les soins dentaires et d'autres services de santé qui ne sont pas assurés par les programmes provinciaux.

Allez à www.sac-isc.gc.ca/fra/1572537161086/1572537234517.

Assembly of Manitoba Chiefs/Office régional de la santé de Winnipeg – Patient Advocate Unit – Cette unité fournit des services de défense des droits et d'orientation à tous les membres des Premières Nations, quel que soit leur lieu de résidence. Appelez au 204 987-4120 ou rendez-vous à www.manitobachiefs.com/policy-sectors/health/ (en anglais seulement). Pour parler au personnel des services aux patients de Santé autochtone de l'Office régional de la santé de Winnipeg au sujet de la défense de droits, téléphonez au service centralisé au 1 877 940-8880 ou allez à <https://wrha.mb.ca/indigenous-health/patient-services/advocacy/> (en anglais seulement).

Eagle Urban Transition Centre – Cet organisme de services relève de l'Assembly of Manitoba Chiefs. Il sert de point central pour les clients des Premières Nations qui sont à la recherche d'un soutien provisoire pendant qu'ils habitent ou emménagent à Winnipeg. L'EUTC défend également les intérêts des enfants et des adultes handicapés membres des Premières Nations en aidant à accéder aux services et aux ressources, y compris à appliquer le principe de Jordan, pour répondre à leurs besoins et protéger leurs droits.

Composez 204 954-3050 ou allez à <http://manitobachiefs.com/urban/> (en anglais seulement)

Initiative du principe de Jordan pour l'enfant d'abord – Le principe de Jordan vise à veiller à ce que tous les enfants des Premières Nations vivant au Canada aient accès aux produits, aux services et au soutien dont ils ont besoin au moment opportun. Le financement peut répondre à un large éventail de besoins en matière de santé, de services sociaux et d'éducation. Les familles qui vivent dans une collectivité de Premières Nations peuvent se prévaloir du principe de Jordan par l'entremise des gestionnaires de cas locaux qui sont responsables de l'application de ce principe. À Winnipeg, l'Eagle Urban Transition Centre (EUTC) peut aider les familles à se prévaloir du principe de Jordan. Pour en savoir plus, appelez au 1 855 572-4453 ou au 1 866 553-0554 (ATS) ou allez à www.sac-isc.gc.ca/fra/1568396042341/1568396159824.

RESSOURCES POUR LES PEUPLES AUTOCHTONES

Centre de développement des ressources humaines autochtones inc. – Cet organisme sans but lucratif de développement des ressources humaines autochtones offre des services de littératie, d'éducation, de formation et d'emploi à la population autochtone urbaine de Winnipeg. Appelez au 204 989-7110 ou allez à <http://cahrd.org> (en anglais seulement).

L'Urban Circle Training Centre (UCTC) offre de l'éducation et de la formation adaptées à la culture aux femmes et aux hommes membres des Premières Nations, métis et inuits à Winnipeg. L'organisme offre des services d'apprentissage aux adultes et plusieurs programmes menant à un certificat. Pour en savoir plus, appelez au 204 589-4433 ou allez à <http://urbancircletraining.com/> (en anglais seulement).

Ka Ni Kanichihk offre des programmes et des services axés sur l'intégralité et le bien-être qui misent sur les forces et la résilience des peuples autochtones. Pour en savoir plus, écrivez à admin@kanikanichihk.ca, appelez au 204 953-5820 ou allez à www.kanikanichihk.ca/ (en anglais seulement).

Guide de Winnipeg à l'intention des Manitobains autochtones – Consultez-le en ligne à www.gov.mb.ca/cyo/partnersforcareers/guidetowinnipegforindigenous.pdf (en anglais seulement).

Native Addictions Council of Manitoba – Le Native Addictions Council of Manitoba a pour mission de fournir des services de guérison traditionnelle aux premiers peuples en misant sur un traitement holistique des dépendances.
Site Web : www.nacm.ca (en anglais seulement).

NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA

Manitoba Start – Ce service d’information et d’orientation est destiné aux nouveaux arrivants du Manitoba qui s’établissent de façon permanente à Winnipeg et donne accès à des programmes d’emploi. Téléphonnez au 204 944–8833 ou visitez le www.manitobastart.com (en anglais seulement)

Certains nouveaux arrivants peuvent aussi être admissibles à de l’aide dans le cadre du **Programme d’aide à l’emploi et au revenu** du Manitoba. Téléphonnez au 204 948–4000 ou au 1 877 812–0014 (à l’extérieur de Winnipeg) ou consultez le site www.gov.mb.ca/fs/eia/index.fr.html.

Immigrant Centre Manitoba Inc. – Ce centre offre du soutien à l’établissement, accès à une banque de langues, des services d’emplois, des programmes de préparation au milieu de travail, des cours de cuisine et de nutrition, de la formation en informatique et une bibliothèque de prêt. Consultez le www.icmanitoba.com/ (en anglais seulement) ou téléphonez au 204 943–9158.

Accueil francophone – Le Centre d’accueil offre des services d’accueil et d’établissement aux réfugiés parrainés par le gouvernement à Winnipeg, ainsi que des services d’établissement aux nouveaux arrivants francophones. Téléphonnez au 204 975–4250 ou visitez le site <http://accueilfrancophonemb.com>.

Centre de bienvenue – Ce centre offre des services de soutien à l’établissement aux réfugiés, ainsi que des services de protection et d’établissement au Canada aux demandeurs d’asile. Téléphonnez au 204 977–1000 ou allez à <https://miic.ca/> (en anglais seulement).

Westman Immigrant Services (Brandon) – Cet organisme offre des programmes et des services d’établissement, d’emploi et de formation linguistique aux immigrants de la région de Brandon et de Westman. Le Centre d’accueil offre des services de soutien à l’accueil et à l’établissement aux réfugiés parrainés par le gouvernement. Appelez au 204 727–6031 ou allez à www.westmanimmigrantservices.ca (en anglais seulement).

New Journey Housing – Ce centre offre des ressources pour le logement des nouveaux arrivants au Manitoba, principalement à Winnipeg. On y offre de l’aide et des ressources pour guider les nouveaux arrivants en ce qui concerne la location ou l’achat d’un logement et la gestion de leur argent. Téléphonnez au 204 942–2238 ou allez à www.newjourneyhousing.com/ (en anglais seulement).

Immigrant & Refugee Community Organization of Manitoba – Cet organisme exploite un complexe domiciliaire de transition pour les familles nouvellement arrivées, ainsi qu’un programme de ressources communautaires permettant de jumeler des membres de la communauté à des ressources dans les domaines de l’emploi, de l’éducation et de la santé. Pour en savoir plus, appelez au 204 943–8765, écrivez à info@ircom.ca ou allez à www.ircom.ca/ (en anglais seulement).

NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA

Naomi House – Il s’agit d’un logement de transition pour les réfugiés et les demandeurs d’asile qui arrivent à Winnipeg. Rendez-vous à www.facebook.com/NaomiHouseWinnipeg/ ou appelez au 204 415–1752.

Winnipeg English Language Assessment and Referral Centre – Ce centre aide les nouveaux arrivants au Canada à améliorer leurs compétences en communication en anglais ou en français. Il offre des services d’aiguillage vers des cours d’anglais ou de français pour les aider à améliorer leurs compétences linguistiques pour le travail, les études et la vie au Canada. Pour obtenir de plus amples renseignements, appelez au 204 943–5387, écrivez à info@welarc.net ou allez à <http://welarc.net/> (en anglais seulement).

Manitoba Association of Newcomer Serving Organizations – Cet organisme d’encadrement des fournisseurs de services d’aide à l’établissement tient une liste exhaustive de services destinés aux nouveaux arrivants dans l’ensemble du Manitoba, y compris des centres régionaux de services d’établissement et des services spécialisés. Allez à <https://mansomanitoba.ca/resources/> (en anglais seulement).

Aide alimentaire

Winnipeg Harvest – Cet organisme fournit une aide alimentaire aux résidents de Winnipeg et les dirige vers les banques alimentaires situées en régions rurales. Pour obtenir de l’aide alimentaire, téléphonez au 204 982–3660 ou au 1 800 970–5559 (sans frais) ou écrivez à appointments@winnipegharvest.org. Site Web : www.winnipegharvest.org (en anglais seulement)

NorWest Coop Community Food Centre à Winnipeg – Ce centre offre des services de soutien alimentaire et nutritif. Site Web : <https://norwestcoop.ca> (en anglais seulement)

Dial-a-Dietitian – Parlez à une diététiste professionnelle pour obtenir une réponse à vos questions sur la nourriture, la nutrition et la saine alimentation. Le service est gratuit pour tous les résidents du Manitoba. Composez 1 877 830–2892 (sans frais) ou 204 788–8248 à Winnipeg. Pour obtenir plus de renseignements, allez à <https://misericordia.mb.ca/programs/phcc/dial-a-dietitian/>.

LOGEMENT ET REFUGE D'URGENCE

Logement Manitoba – Cet organisme offre des solutions de logement social et abordable aux personnes à revenu faible ou modeste. Vous trouverez des renseignements et des formulaires de demande pour les programmes de location, de réparation et d'accèsion à la propriété à www.gov.mb.ca/housing/index.fr.html.

Habitation coopérative – <https://chfcanada.coop> (en anglais seulement)

Direction de la location à usage d'habitation – www.gov.mb.ca/cca/rtb. La direction aide à régler les différends relatifs à la location et fournit de l'information et de l'aide concernant les droits et les responsabilités des propriétaires et des locataires. Appelez au 204 945-2476 (Winnipeg) ou au 1 800 782-8403 (sans frais) ou écrivez à rtb@gov.mb.ca.

Logements sains – Les locataires aux prises avec des problèmes de logement (p. ex. punaises de lit, rongeurs ou manque de chaleur) à Winnipeg peuvent communiquer avec les services chargés de l'application des arrêtés à <http://winnipeg.ca/cms/BLES/default.stm> (en anglais seulement) ou téléphoner au 311. À l'extérieur de Winnipeg, ils peuvent communiquer avec l'inspecteur de la santé publique de leur localité. Site Web : www.gov.mb.ca/health/publichealth/environmentalhealth/protection/contact.fr.html

Sécurité communautaire – Section des enquêtes de la sécurité publique – Le programme de Justice Manitoba est conçu pour aider les résidents qui craignent pour leur sécurité en raison d'activités illégales persistantes dans leur quartier. Téléphonnez au 204 945-3475 (Winnipeg) ou au 1 800 954-9361 (sans frais) ou consultez le site www.gov.mb.ca/justice/commsafe/scna.fr.html.

Le Centre Flavie-Laurent est un organisme de bienfaisance qui fournit gratuitement des meubles, des articles ménagers et des vêtements aux personnes dans le besoin. Il est situé au 450, boulevard Provencher à Winnipeg et est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 13 h. Téléphonnez au 204 231-9513 ou visitez le www.cflc.info/fr/.

Mettre fin à l'itinérance à Winnipeg – Les listes des refuges d'urgence, des services d'approche, des services de soutien au logement, des logements abordables et d'autres services destinés aux personnes sans abri ou à risque de le devenir sont disponibles à l'adresse www.endhomelessnesswinnipeg.ca/resources/.

Courriel : info@endhomelessnesswinnipeg.ca (en anglais seulement)

Refuges pour sans-abri

Winnipeg – www.winnipegrentnet.ca/help-links/help-emergency.cfm
(en anglais seulement)

LOGEMENT ET REFUGE D'URGENCE

Street Links – Ressource de Winnipeg. <https://stbonifacestreetlinks.com/>
(en anglais seulement)

Steinbach – www.todayhouse.ca (en anglais seulement)

Brandon – Consultez la fiche de ressources en cas de crise
https://bnrc.ca/wp-content/uploads/2019/11/crisis_contact_brochure_2019.pdf
(en anglais seulement).

Services d'hébergement d'urgence en cas de violence familiale

Manitoba Association of Women's Shelters (refuges pour femmes) – Ligne d'urgence pour les victimes de violence familiale et programme de prévention de la violence – Appelez au 1 877 977-0007 ou allez à <http://maws.mb.ca/get-help/find-a-shelter/> (en anglais seulement).

Refuges d'urgence pour les femmes victimes de violence familiale – Répertoire en ligne par région : www.gov.mb.ca/msw/fvpp/resources.fr.html

Men's Resource Centre of Manitoba (refuge d'urgence pour hommes) – Téléphonez au 204 415-6797 (Winnipeg) ou au 1 855 672-6727 (sans frais) ou allez à www.mens-resource-centre.ca (en anglais seulement).

Information et ressources sur la violence familiale

Arrêtons la violence (site du gouvernement du Manitoba) – Le site présente des renseignements sur la façon de reconnaître les signes d'une relation malsaine ou caractérisée par la violence et les options pour agir. Site Web : www.gov.mb.ca/stoptheviolence/index.fr.html

Programme de prévention de la violence familiale – Ce programme fournit des renseignements sur la violence familiale et les endroits où obtenir de l'aide. Site Web : www.gov.mb.ca/msw/fvpp/index.fr.html

Services de soutien aux victimes de violence familiale :
www.gov.mb.ca/justice/crown/victims/dvss.fr.html

AUTRES SERVICES

Citizen's Bridge – Cet organisme aide les gens à faible revenu à avoir accès à des pièces d'identité (certificat de naissance du Canada). Il peut aussi aider à conserver en lieu sécuritaire des pièces d'identité, à ouvrir des comptes bancaires, à obtenir un permis de conduire ou un permis d'apprenti conducteur et à acquérir des compétences professionnelles et financières. Pour accéder aux services, communiquez avec un partenaire communautaire indiqué à www.facebook.com/pg/CitizensBridge/about/?ref=page_internal (section de renseignements généraux). Après cette communication, vous pouvez prendre un rendez-vous en appelant Citizens' Bridge au 204 691-9719 ou en allant au 607, avenue Selkirk. Pour les services externes et d'identité, composez 204 691-9720.

Changement d'adresse au Manitoba –

Allez à www.manitobaaddresschange.ca/index.fr.html.

211 Manitoba est une base de données disponible en ligne dans laquelle vous pouvez chercher des services gouvernementaux, de santé ou sociaux offerts dans la province. Site Web : <https://mb.211.ca/francais/>.

Aide juridique Manitoba fournit des services juridiques gratuits ou abordables aux adultes et aux jeunes à faible revenu et aux groupes d'intérêt public. Allez à www.legalaid.mb.ca:8080/fr/, appelez au 204 985-8500 ou un numéro sans frais : 1 800 261-2960 (Winnipeg); 1 800 766-2148 (Brandon); 1 877 622-4660 (Dauphin); 1 855 775-2397 (The Pas); 1 855 444-4665 (Thompson).

Vous ne trouvez pas ce que vous cherchez? Visitez le site Web du gouvernement du Manitoba à www.gov.mb.ca/contact/index.fr.html, écrivez à mgi@gov.mb.ca ou appelez au 204 945-3744 (Winnipeg) ou au 1 866 626-4862 (sans frais).

233-ALLÔ (2556) Information Centre or Toll-Free: 1-800-665-4443 or 233allo@sfm.mb.ca is administered by the Société de francophonie manitobaine (SFM). This information service is offered in French.

SFM Annuaire des services en français au Manitoba – SFM Directory of Services in French in Manitoba – a listing of organizations and companies throughout Manitoba where French services are offered. Visit: annuaire.sfm.mb.ca/

RESSOURCES SUR LA COVID-19

Prosper Canada a mis au point un **explorateur d'allègements financiers**. Cet outil disponible en ligne aide les Canadiens vulnérables à obtenir des prestations d'urgence critiques et de l'aide financière des gouvernements, des institutions financières et des fournisseurs de services de télécommunications et Internet. L'explorateur sert de guichet unique où les Canadiens peuvent accéder aux mesures d'allègement de toutes ces entités.

Site Web : <https://exploallegementsfinanciers.prospercanada.org/fr>

Jennifer Robson, affiliée à l'Université Carleton, a compilé de l'information pour aider les adultes en âge de travailler qui ont été touchés par la COVID-19. Le document imprimable et téléchargeable se trouve à l'adresse

https://drive.google.com/file/d/11OJn7XS6ETIkbLRodYk681M_2dxkkQsc/view.

Rendez-vous à www.getyourbenefits.ca pour obtenir d'autres ressources.

Pour avoir accès à la présente brochure
en ligne ou pour télécharger un exemplaire
de ***Demandez vos prestations!***,
rendez-vous à
www.getyourbenefits.ca.

décembre 2020

Avec le soutien financier
du gouvernement du Manitoba
**Adaptation d'un outil élaboré par
Christine Herrera, étudiante de 3^e cycle
en médecine, et le D^r Gary Bloch, CCFP**

Révision pour utilisation au Manitoba
avec le soutien de :



University of Manitoba | Rady Faculty of
Health Sciences



COMMUNITY
Financial Counselling Services

THE
WINNIPEG
FOUNDATION 
For Good. Forever.